

CHM-02

RISQUES CHIMIQUES RECYCLAGE : RECYCLAGE HABILITATION SECURITE DES ENTREPRISES EXTERIEURES NIVEAU 1

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :

- Rappel des bases de la culture sécurité propre aux industries de la chimie
- Appliquer rigoureusement les consignes de sécurité et les procédures d'intervention
- Rappeler les risques présentés par les produits chimiques dangereux et leurs installations
- Répondre à l'obligation de formation, pour les entreprises extérieures, par l'UIC/France Chimie ou le GIES
- Obtenir son recyclage RC 1 / recyclage habilitation sécurité des entreprises extérieures niveau 1

CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **Mise à jour des connaissances sur l'intervention des entreprises extérieures dans un site industriel**
 - ✓ Présentation du contenu du ralage de la formation sécurité des entreprises extérieures niveau 1 dit recyclage risque chimique N1
 - ✓ Retour sur les risques liés à une activité sur un site industriel
 - Savoir identifier les dangers et assurer la prévention des risques
 - Maîtriser les différentes familles de risques
- **Rappel propre à la formation initiale sécurité des entreprises extérieures (habilitation risque chimique niveau 1) : Comment éviter ou prévenir les risques ?**
 - ✓ Rappel et évaluation des connaissances
 - Dangers, expositions, risque, accident, suraccident, maladie professionnelle,
 - Origines des accidents du travail (non-respect des procédures, manque de communication, précipitations, addictions...)
 - Mesurer les risques de coactivité
 - Retenir la nécessité de s'organiser dans le travail (plan de prévention, autorisations de travail...)

- ✓ Chiffres et statistiques des accidents de travail :
 - Dresser les taux de fréquence et les taux de gravité
 - Statistiques nationales et régionales, par branche d'activité
- Identifier, revoir les risques et moyens de prévention et de protection du personnel extérieur
 - ✓ Révision de l'intégralité des risques vus en formation initiale N1

PUBLIC CIBLE :

- Personnel d'Entreprises Extérieures appelé à intervenir sur un site chimique / industriel
- Formation obligatoire pour toute personne devant intervenir sur un site chimique classé

DUREE DE LA FORMATION :

3 Jours (24 heures)

ANIMATEUR :

Formateur spécialisé avec longue expérience